

Diffusion : CNW : codes 42 / 01 et les hebdos

## **Gestion durable des matières résiduelles : Le ministre Mulcair annonce un soutien financier de 178 000 \$ à une entreprise d'économie sociale de Rouyn-Noranda**

**Rouyn-Noranda, le mardi 6 septembre 2005.** – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et leader adjoint du gouvernement, M. Thomas J. Mulcair, de passage à Rouyn-Noranda, et le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, M. Daniel Bernard, ont annoncé un investissement de plus de 178 000 \$ au Centre Bernard-Hamel, dans le contexte du *Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale oeuvrant dans le cadre des plans de gestion des matières résiduelles*, par l'entremise de la société d'État RECYC-QUÉBEC, responsable de l'administration du programme lancé en avril dernier.

À l'occasion d'une rencontre en présence du maire de Rouyn-Noranda, M. Jean-Claude Beauchemin et du président du conseil d'administration du Centre Bernard-Hamel, M. André Crépeau, le ministre Mulcair a affirmé : « *En plus de combler les besoins socioéconomiques de la communauté régionale, le projet du Centre Bernard-Hamel permet de détourner de l'élimination des biens pouvant être encore utiles et de contribuer à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources, une voie privilégiée pour un développement durable. Dans cette même perspective, il est un bel exemple de partenariat au sein de la communauté de Rouyn-Noranda.* »

Selon le président-directeur général de RECYC-QUÉBEC, M. Robert Lemieux : « *Les ressourceries, comme le Centre Bernard-Hamel, jouent un rôle important pour favoriser le réemploi, le recyclage et la valorisation d'importantes quantités de matières résiduelles. La population aura ainsi la possibilité de se procurer des articles ménagers et des biens de toutes sortes à meilleur prix. Les ressourceries contribuent à l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 et soutiennent par leur action la mise en oeuvre des plans de gestion des matières résiduelles dans les municipalités, les industries, les commerces et les institutions.* »

Pour sa part, le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue, M. Daniel Bernard, a ajouté : « *C'est une excellente nouvelle pour la municipalité de Rouyn-Noranda et toute la région car, en plus de créer cinq emplois permanents et d'en maintenir six autres en réinsertion sociale, ce projet permettra de contribuer aux efforts de la municipalité dans la mise en oeuvre de son plan de gestion des matières et d'offrir aux citoyens les services d'une ressourcerie offrant un large éventail de produits d'usage courant.* »

### **Diminution des matières détournées de l'élimination**

Ce projet totalisant un investissement plus de 465 000 \$ permettra aux gestionnaires du Centre Bernard-Hamel de rénover un bâtiment et d'acquérir de l'équipement visant à bonifier sur une base permanente les services offerts à la population locale et régionale. L'organisme y fera la collecte, la récupération, le triage et la vente de vêtements, d'articles de maison, de meubles et d'électroménagers. D'ici 2008, on estime détourner de l'élimination plus de 1 000 tonnes de matières.

Outre ces services, le Centre Bernard-Hamel prévoit offrir aux commerces locaux un service de mise en ballots des textiles invendus, lesquels seraient ensuite acheminés à la firme Certex. Le traitement de ces textiles permettra de sauver des centaines de tonnes destinées autrement à l'élimination et à l'enfouissement. Gestionnaire de la banque alimentaire depuis 1996, le Centre Bernard-Hamel devient ainsi la première ressourcerie de l'Abitibi ayant une mission à la fois environnementale et sociale.

Le Centre Bernard-Hamel reçoit également le soutien de la Ville de Rouyn-Noranda qui a investi concrètement dans le projet en donnant à cet organisme à but non lucratif, le bâtiment et le terrain. L'administration municipale consent également à n'exiger aucune taxe foncière.

Administré par la société d'État RECYC-QUÉBEC, le *Programme d'aide financière aux entreprises d'économie sociale oeuvrant dans le cadre des plans de gestion des matières résiduelles* est doté d'un budget de quatre millions de dollars sur trois ans. Les détails du programme sont accessibles dans le site Internet de RECYC-QUÉBEC, sous la rubrique « Nos programmes et services », à l'adresse suivante : [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca).

Rappelons que RECYC-QUÉBEC est une société d'État qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Créée en 1990, elle a pour mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières et de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. La Société est désignée pour coordonner les activités prévues à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

- 30 -

**Pour information :**

Chantale Turgeon  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre du Développement  
durable, de l'Environnement et des Parcs  
(418) 521-3911

Suzane Chalout  
RECYC-QUÉBEC  
(418) 643-0394 poste 3243  
[s.chalout@recyc-quebec.gouv.qc.ca](mailto:s.chalout@recyc-quebec.gouv.qc.ca)  
[www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)

Lise Gagné  
Services Québec  
(819) 763-3459